

22 SEPTEMBRE 2025

Dossier de presse

La halte ferroviaire de Talence-Médoquine se dévoile







projet-rer-m.fr

RER MÉTROPOLITAIN

BORDEAUX MÉTROPOLE | GIRONDE | NOUVELLE-AQUITAINE

Inaugurée en 1841, la gare de La Médoquine fut la première à accueillir les locomotives à vapeur dans le grand Sud-Ouest. En 1949, les trains de voyageurs cessent de desservir Talence-Médoquine, laissant place uniquement aux trains de marchandises jusqu'en 1987.

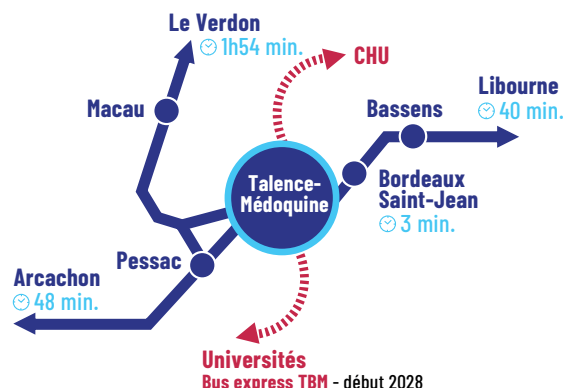
Après plusieurs années de mobilisation citoyenne, la réouverture de la halte de Talence-Médoquine a eu lieu le 21 septembre 2025. La mise en service de la halte renforce désormais la connexion entre le réseau ferroviaire régional et les transports urbains de la métropole. Desservie par deux lignes TER : Bordeaux-Le Verdon et Arcachon-Bordeaux-Libourne, la halte sera, à terme, connectée à la future ligne de Bus Express reliant l'hôpital Pellegrin aux quartiers Talence-Thouars et Gradignan-Malartic ainsi qu'au réseau de cars régionaux.

Une réponse durable aux enjeux de transport de voyageurs face aux défis climatiques et environnementaux qui bouleversent nos habitudes en matière de mobilité.

Accessibilité renforcée de plusieurs pôles majeurs du territoire, notamment le campus universitaire de Talence-Pessac et le Centre Hospitalier Universitaire.

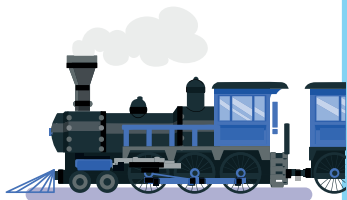
Le saviez-vous ?

Une halte ferroviaire, à la différence d'une gare, ne dispose pas de bâtiment voyageurs. En revanche, elle intègre tous les équipements permettant de garantir sécurité et confort aux voyageurs.



La halte ferroviaire de Talence-Médoquine et son histoire

Les dates clés



1841 - 1854

La Médoquine, première station de la ligne historique

Inaugurée en 1841 sous l'impulsion des frères Pereire, la station accueille les premières locomotives à vapeur dans le grand Sud-Ouest. En 1854, la station se retrouve menacée de fermeture avec l'arrivée de la gare Bordeaux Saint-Jean.



1855 - 1921

Le trafic de voyageurs suspendu en gare de Talence

En 1855, la fermeture des stations de la Médoquine et de Ségur laisse ainsi la primauté de la nouvelle gare Bordeaux Saint-Jean. En 1910, le chantier de la ligne de chemin de fer de ceinture est lancé, incluant la construction de la nouvelle gare La Médoquine-Talence pour répondre aux besoins locaux.



1921 - 1949

Réouverture de la nouvelle gare de La Médoquine-Talence

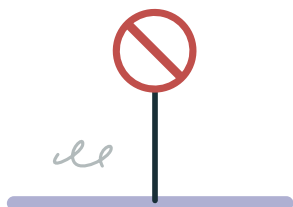
En 1921, les trains reprennent leur arrêt aux quais de la « nouvelle » Médoquine. La gare accueille à la fois des voyageurs et des marchandises.



AVANT MARS 2024



NOVEMBRE 2024



1949 - 2011

Fermeture progressive

En 1949, les trains de voyageurs cessent de s'arrêter à Talence-Médoquine, laissant place uniquement aux trains de marchandises. En 1987, le trafic ferroviaire fret est définitivement suspendu. En 2011, la gare est officiellement fermée au public, mettant ainsi un terme à toute activité ferroviaire à Talence.



2012 - 2019

Mobilisation pour la réouverture de la halte ferroviaire

En 2019, soutenues par Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine, les études de SNCF Réseau sont favorables à la réouverture de la halte. S'ajoutant à cela, une nouvelle pétition lancée par la Ville de Talence, soulignant un fort soutien communautaire en faveur de la réouverture de la halte ferroviaire.



2024 - 2025

Réalisation des travaux pour la mise en service de la halte ferroviaire

En mars 2024, SNCF Gares & Connexions entame les travaux pour la réouverture de la halte ferroviaire de Talence-Médoquine, financés par la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole et l'État.



21 SEPTEMBRE 2025

Mise en service de la halte ferroviaire de Talence-Médoquine



Zoom sur les aménagements de la halte ferroviaire

Les quais

Quatre quais de 166 m ont été aménagés afin de répondre aux besoins spécifiques des lignes régionales traversant le site : deux quais ont été construits pour accueillir les trains de la ligne Libourne - Arcachon et deux autres pour ceux de la ligne Le Verdon - Bordeaux.

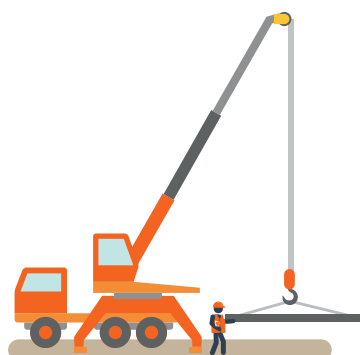
L'ensemble des quais a été équipé de mobiliers, offrant confort et information aux voyageurs : abris voyageurs, bancs et poubelles sur chaque quai, accompagnés d'une signalétique claire et lisible. Ces aménagements font de la halte de Talence-Médoquine un point d'accès ferroviaire fonctionnel, accessible et en phase avec les enjeux de mobilité durable.



La passerelle ferroviaire

La création d'une passerelle piétonne constitue un élément central de l'aménagement de la halte. Conçue pour faciliter l'accès aux quais en toute sécurité, elle offre des cheminements larges et confortables, adaptés à tous les usagers. Des escaliers avec paliers intermédiaires permettent une circulation fluide, tandis que trois ascenseurs assurent l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les voyageurs avec poussettes ou bagages. Pour renforcer la sécurité et le confort, la passerelle est équipée d'une couverture et d'écrans de protection sur ses deux côtés, offrant une traversée à la fois abritée et sécurisée.





Les temps forts des travaux

MARS 2024
Début des travaux

2-3 NOVEMBRE ET 9-10 NOVEMBRE 2024
1^{ère} et 2^{ème} OCP*

Construction des contours des quais 1, 2 et 3,
pose des bordures et caniveaux drainants

22-23 FÉVRIER ET 1^{er}-2 MARS 2025
3^{ème} et 4^{ème} OCP*

Grutage de la passerelle ferroviaire, des pylônes
d'ascenseurs, des structures d'escaliers et
réalisation des premiers micropieux du quai 4

MARS À SEPTEMBRE 2025
**Aménagement des quais
et de la passerelle ferroviaire**

21 SEPTEMBRE 2025
Mise en service de la halte ferroviaire

*Opération Coup de Poing : opération d'envergure réalisée dans un temps record

82 trains
desservent la halte en 2026



96 trains
à horizon 2030

4 400
voyageurs par jour d'ici 2030





Le financement

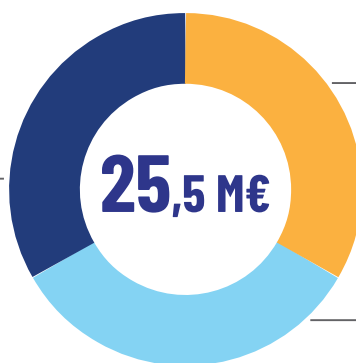
Fruit d'une politique partenariale entre Bordeaux Métropole, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État, le coût de l'opération s'élève à 25,5 millions d'euros.

33,33 %



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



33,33 %



BORDEAUX
MÉTROPOLE

33,33 %



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Une halte ferroviaire conçue pour les voyageurs dans le respect de l'environnement

Les quais ont été réalisés avec des matériaux à albédo* élevé, favorisant la réflexion de la chaleur et contribuant ainsi à atténuer les températures pour un meilleur confort thermique. La passerelle qui surplombe les voies est équipée de panneaux photovoltaïques, couvrant 26% du besoin énergétique de la halte. Conçus avec du bois issu de filières locales, la passerelle et les abris filants sont des équipements responsables, tout comme le mobilier installé sur les quais, constitué principalement de bois et d'acier recyclables, garants de durabilité et de sobriété environnementale. L'utilisation d'un enrobé clair avec un liant majoritairement végétal sur les quais et la passerelle limite également l'impact environnemental avec une empreinte carbone réduite de 70% par rapport à un enrobé classique.

*L'albédo est un indicateur qui mesure la capacité d'une surface à réfléchir la lumière du soleil. Plus l'albédo est élevé, plus la surface réfléchit la lumière et moins elle emmagasine de chaleur.

38

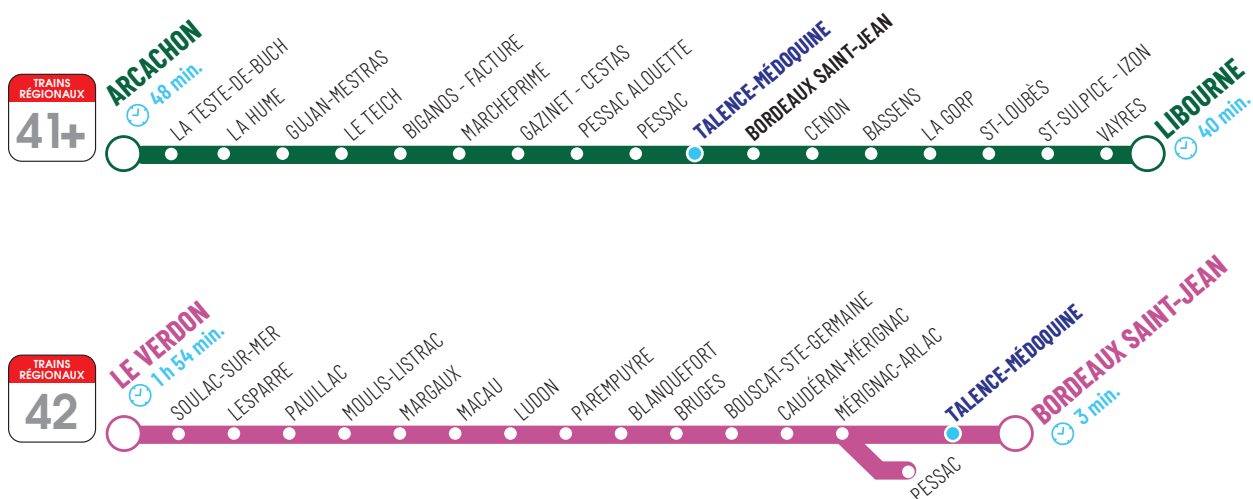
panneaux solaires
couvrant 26% du besoin
énergétique de la halte

2 000 m²

d'enrobés sur les 4 quais

Encore plus de services et de mobilités autour de la halte ferroviaire de Talence-Médoquine avec le futur Pôle d'Échanges Multimodal

Les lignes de trains régionaux



Une mobilité facilitée au quotidien



Aménagement des espaces publics (2025-2026)

Maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole avec un financement européen

Le pôle d'échanges multimodal de la halte ferroviaire de Talence-Médoquine offrira de nouveaux aménagements favorisant l'intermodalité. Le plateau haut, relié à la passerelle ferroviaire, connectera la ligne 8, la future ligne de bus express (2028) et la piste cyclable ReVE n°8. Le plateau bas, au niveau de l'ancienne gare, assurera l'accès routier depuis l'Avenue de la Gare. Une rampe facilitera les déplacements des piétons, vélos et personnes à mobilité réduite entre les deux plateaux et vers les quartiers de Talence. Enfin, des places de stationnement, du mobilier urbain, des distributeurs de titres de transport, des espaces végétalisés, des revêtements perméables et des éclairages publics amélioreront le confort et l'expérience des voyageurs.



Nombre de places de stationnement



55

pour les voitures, motos, autopartage et taxis



4

places dépose-minute



260

pour les vélos (arceaux, bornes Vélos Libre-Service et abris sécurisés)

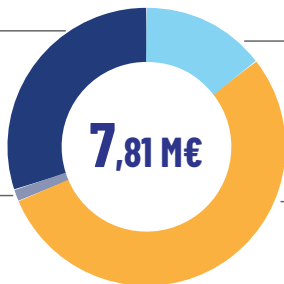
Financement

29,96%



1,28 %

Talence



14,46 %



54,29 %



Le RER Métropolitain de Bordeaux, un projet au service des déplacements

L'ouverture de la halte de Talence-Médoquine est un projet phare du RER Métropolitain de Bordeaux et permettra d'améliorer la connexion entre les réseaux de transports ferroviaires et les transports urbains.

L'ambition du RER Métropolitain de Bordeaux est d'améliorer l'accès à l'aire urbaine bordelaise et les conditions de circulation, réduire les temps de transport des habitants ainsi que le trafic routier entre la métropole et les territoires voisins, grâce à un réseau ferroviaire régional renforcé à l'horizon 2030.



300

km de lignes



5

branches de l'étoile ferroviaire :
Arcachon, Libourne, Langon,
Le Médoc et le Nord Gironde



54

gares desservies

DONT



17

dans l'agglomération
bordelaise

+ DE **FRÉQUENCE**

+ DE **SIMPLICITÉ**

+ DE **CONNEXIONS**

WWW.PROJET-RER-M.FR





Un projet partenarial qui améliore progressivement la desserte en train, en car et les correspondances avec les transports urbains TBM

+ de trains

La desserte de trains qui va être mise en place à horizon 2030 poursuit 3 objectifs :

- **Proposer des horaires cadencés** avec une amplitude horaire importante et un service progressivement renforcé, avec des fréquences à la demi-heure toute la journée. Ainsi, en 2024, la ligne Libourne-Bordeaux-Arcachon bénéficie déjà d'un train toutes les demi-heures en heures de pointe, grâce notamment à la création de 6 circulations/jour entre Libourne et Bordeaux ; et avec un renfort d'offre également proposé le week-end (+17 circulations/jour entre Libourne et Bordeaux).
- **Desservir l'ensemble des arrêts traversés.**
- **Créer des dessertes diamétralisées** qui permettent d'aller d'Arcachon à Libourne (depuis 2021) et de Langon à Saint-Mariens (horizon 2032) sans changement de train à Bordeaux. En 2024, 39 trains diamétralisés Libourne-Bordeaux-Arcachon sont mis en place chaque jour, soit un train par heure dans chaque sens. Ces nouveaux trains offrent un véritable gain de temps pour aller d'une commune à l'autre : Pessac-Cenon en 14 minutes, Libourne-Pessac en 45 minutes, Biganos-Cenon en 40 minutes. Un simulateur de temps de trajet a été mis en place sur le site www.projet-rer-m.fr pour connaître le temps entre 2 arrêts.



+ de gares

Afin de renforcer l'offre TER, Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine ont mis en place en partenariat avec les communes du Bouscat et de Talence, 2 nouvelles haltes ferroviaires : celle du Bouscat-Sainte-Germaine et celle de Talence-Médoquine. Une réflexion est menée sur les 54 gares ferroviaires du périmètre du RER Métropolitain afin d'en faciliter l'accès, avec des solutions alternatives à la voiture individuelle.



#1

Nouvelle halte
Le Bouscat-Sainte-Germaine
(2023)



#2

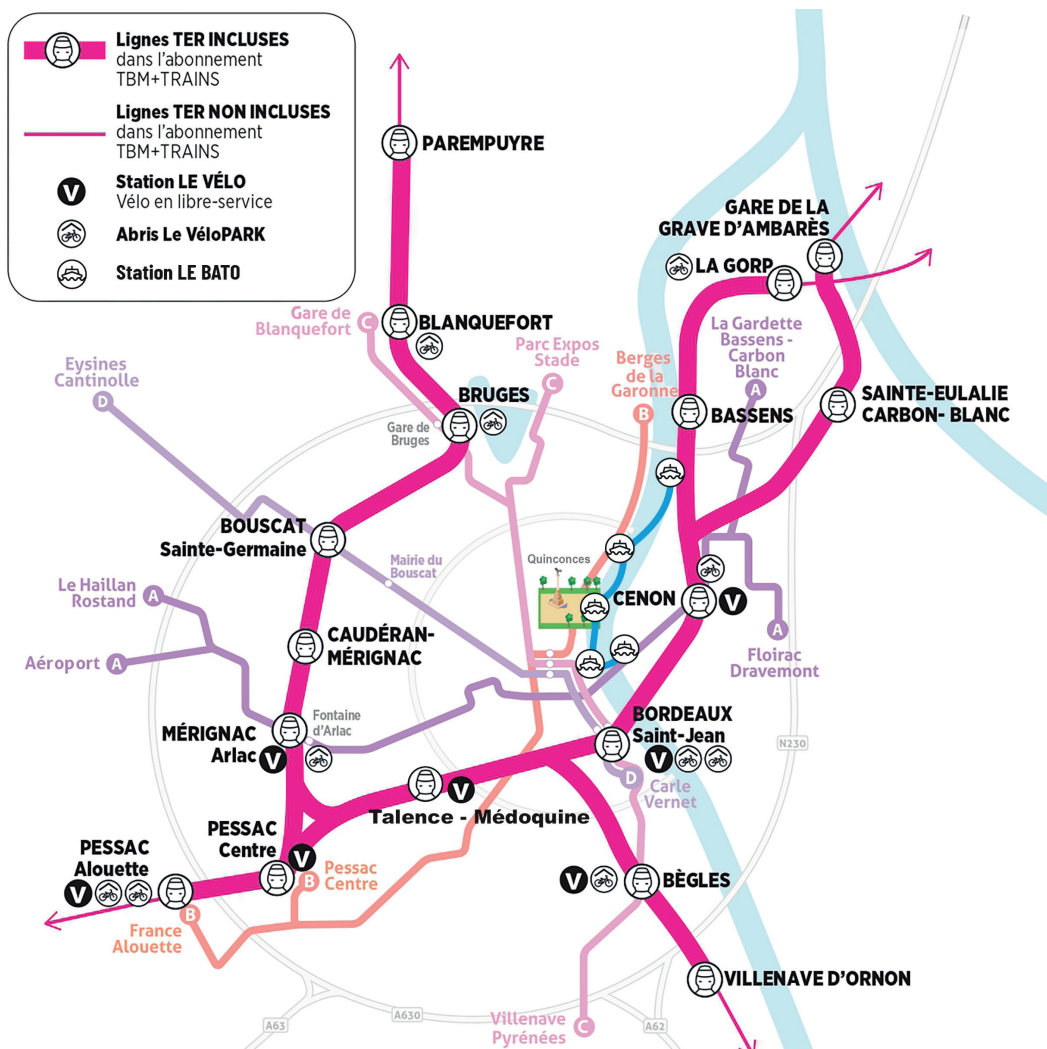
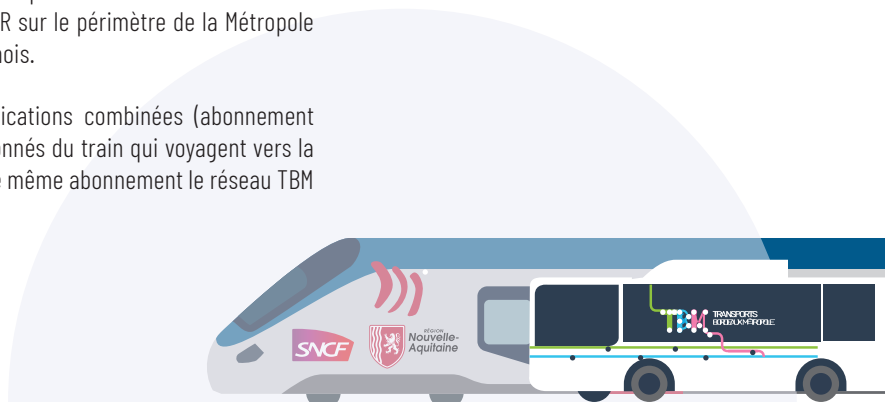
Nouvelle halte
Talence-Médoquine
(2025)



+ simple

Afin de faciliter les correspondances entre les modes de transport régionaux (trains et cars) et urbains (bus, tram, Le Bato et le Vélo), Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine souhaitent mettre en place un billet unique. En 2023, le pass TBM+Trains est lancé. Il permet pour les abonnés annuels TBM d'accéder à l'ensemble des TER sur le périmètre de la Métropole pour un supplément de 10 €/mois.

Il existe également des tarifications combinées (abonnement TER+TBM) permettant aux abonnés du train qui voyagent vers la métropole d'emprunter avec le même abonnement le réseau TBM à leur arrivée en gare.





+ de cars

Le volet routier du RER Métropolitain de Bordeaux s'appuie à terme sur un réseau de 6 lignes de cars express, complémentaires au réseau ferroviaire et aux lignes de cars régionaux déjà déployées sur le territoire de la Gironde.

Car *Express*

La ligne **Créon <-> Bordeaux**

880

voyageurs par jour
en moyenne en 2024-2025

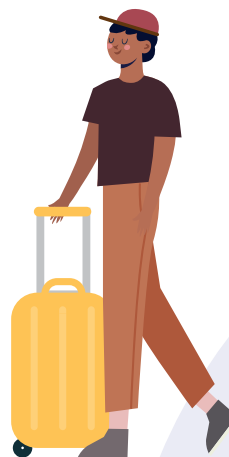
La ligne **Blaye <-> Bordeaux**

460

voyageurs par jour
en moyenne en 2024-2025

Deux nouvelles lignes mises en service
en septembre 2025 :

Arès-Lège <-> Bordeaux
Beautiran <-> Le Haillan



Leurs atouts :



Une fréquence élevée
en heures de pointe



Une large amplitude de fonctionnement
permettant de couvrir une grande majorité des déplacements



Un temps de parcours optimisé
grâce à l'utilisation, sur certaines lignes, de voies réservées aux transports en commun ou du système d'aide au franchissement des feux sur la métropole



Une desserte vers le centre de Bordeaux
ou de grandes zones d'emploi métropolitaines



Une connexion avec les lignes structurantes
du réseau TBM et certaines gares TER



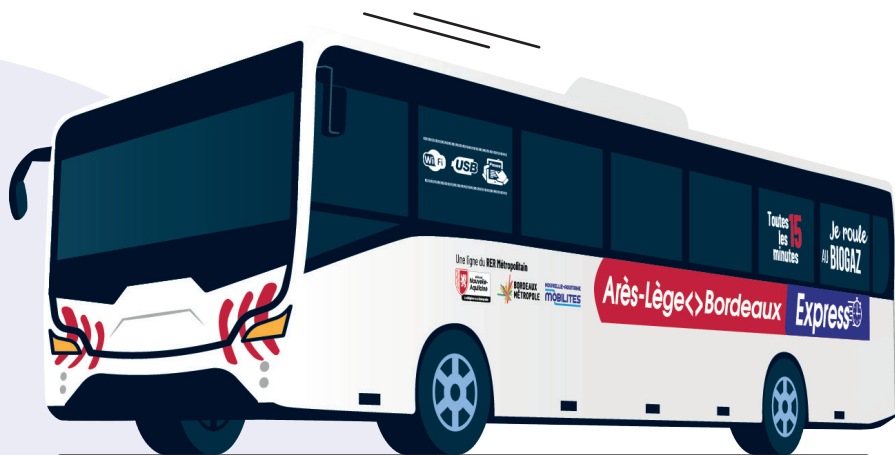
Une mise en place de parkings de rabattement
et d'aires de covoiturage afin de favoriser l'intermodalité et le report modal



Un transport « décarboné »
avec des véhicules roulants et des alternatives au diesel (bioGNV, B100...)



Une tarification attractive
permettant de répondre aux déplacements réguliers comme ponctuels



Le Préfet de région est le garant de la cohérence de l'action de l'État dans la région. À ce titre, il signe avec le Président du Conseil régional les contrats de plan État-Région. Ces contrats organisent pour plusieurs années la **mise en commun des moyens de l'État et des collectivités locales pour le développement de la région** : modernisation du réseau ferroviaire, routes nationales, formation professionnelle des jeunes, etc. Le Préfet de région assure le pilotage des politiques de l'État, en particulier en fixant les projets de l'État dans la région au travers d'une stratégie de l'État en région, en répartissant les crédits de l'État entre départements et en organisant la gestion interministérielle des moyens publics.

L'État en Nouvelle-Aquitaine, c'est 29 milliards d'euros :

- Investissement, fonctionnement, interventions : 10,4 milliards d'euros
- Salaires et pensions : 14,4 milliards d'euros
- Dotations aux collectivités territoriales : 4,4 milliards d'euros

L'État est présent pour **répondre aux attentes des concitoyens en matière de mobilité sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.**

La Région Nouvelle-Aquitaine, **autorité organisatrice des mobilités** détermine et finance les services ferroviaires régionaux, définit et achète les rames, décide des tarifs, finance hors compétences les travaux sur le réseau ferroviaire et l'accessibilité dans les gares, finance les pôles d'échanges multimodaux et la modernisation des gares et haltes.

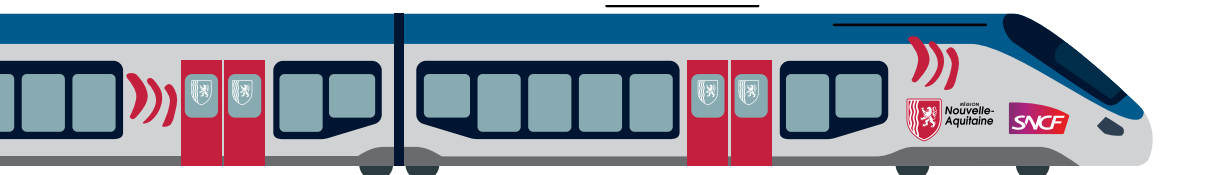
Objectif : la mobilité pour tous les territoires

La loi d'orientation des mobilités, dite LOM, fait de la Région la cheffe de file de la mobilité et de l'intermodalité. Ainsi, la Région organise les **transports à l'échelle régionale** : TER, transport scolaire, transport interurbain. Elle organise également, en partenariat avec les collectivités, **la mobilité locale** lorsque les Communautés de communes ou intercommunalités ne souhaitent pas prendre en charge cette compétence.

Ainsi la Région œuvre pour améliorer **l'efficacité et la qualité des transports régionaux**. Elle facilite l'intermodalité avec l'ensemble des partenaires des mobilités. L'objectif est de donner accès à des **offres et services attractifs** pour les déplacements quotidiens des Néo-Aquitains et d'**inciter au report modal** vers des transports décarbonés et efficaces.

Pour en savoir plus

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/les-actions/amenagement-du-territoire/transports>





Bordeaux Métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il regroupe 28 communes soit 843 738 habitants sur 57 830 hectares.

Bordeaux Métropole intervient dans le quotidien des habitants : transports, logement, aménagement des villes, développement économique et emploi, préservation de la nature, eau, assainissement, déchets, accès au numérique, soutien aux animations culturelles et sportives, aux équipements métropolitains et municipaux (écoles, stades...). **Autant d'actions qui placent la qualité et l'accès des services publics métropolitains en tête des priorités pour le territoire.**

Pour mettre en cohérence toutes ces compétences autour d'un projet structuré et au service de tous, Bordeaux Métropole impulse des orientations stratégiques et transversales à toutes les politiques publiques mises en place pour répondre à ses ambitions : être une Métropole de **proche, écologique, solidaire et innovante**

Pour en savoir plus

<https://www.bordeaux-metropole.fr/>



Talence, 4^{ème} ville de Gironde et de l'agglomération bordelaise avec 45 800 habitants, associe vitalité urbaine et attractivité. **Cœur universitaire de la métropole**, elle accueille une large partie du campus de l'université de Bordeaux et 65 000 étudiants. **Elle affirme sa vocation en matière de culture scientifique**, par ses établissements d'enseignement supérieur, ses centres de recherche et ses structures de médiation, favorisant la diffusion des savoirs.

Talence se distingue par ses équipements sportifs de haut niveau, qui accueillent chaque année le Décastar, compétition internationale d'athlétisme en épreuves combinées où a été établi l'actuel record du monde de décathlon. **Véritable poumon vert** avec le bois de Thouars, la ville compte plus de 116 hectares d'espaces verts publics, offrant un espace végétalisé à moins de 10 minutes à pied de chaque habitation.

Ville du quart d'heure, Talence encourage les mobilités douces et l'intermodalité pour conjuguer **qualité de vie durable et solidaire, dynamisme urbain et proximité.**

Pour en savoir plus

<https://www.talence.fr>



Nous **concevons, construisons, modernisons et exploitons les gares de France**, celles d'aujourd'hui et de demain. Forts de notre expertise et de l'engagement de nos milliers de collaborateurs, nous nous mobilisons chaque jour afin de concilier les besoins de l'ensemble de nos parties prenantes (voyageurs et visiteurs, entreprises de mobilité, commerces, collectivités locales), **pour accueillir toujours plus de voyageurs**. Parce qu'une gare est un écosystème complexe, notre rôle est **d'intégrer et de connecter** harmonieusement les nombreuses fonctions et services qui la composent, **au bénéfice du développement des territoires** sur lesquels nous opérons et d'une mobilité facilitée et durable, en garantissant **le niveau de sûreté et de sécurité attendu** par tous.

Pour en savoir plus

<http://www.garesetconnexions.sncf.fr>

LinkedIn : SNCF Gares & Connexions

Facebook : @Gares.Connexions

Instagram : @gares_connexions

CONTACTS PRESSE

SNCF Gares & Connexions

Corentine Mazure

Tél. 06 35 22 77 70

E-mail : corentine.mazure@sncf.fr

Préfecture de la Nouvelle-Aquitaine

Sophie Billa

Tél. 05 56 90 60 18

E-mail : pref-communication@girond.gouv.fr

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Rachid Belhadj

Tél. 05 57 57 02 75

E-mail : presse@nouvelle-aquitaine.fr

Bordeaux Métropole

Virginie Bougant

Tél. 06 27 52 48 69

E-mail : vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Ville de Talence

Stéphane Boulon

Tél. 05 56 84 78 28

E-mail : s.boulon@talence.fr